Les parcs nationaux : des jardins pour tous

Autor(en): **Rébuffat, Gaston**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **44 (1971)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-127053

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les parcs nationaux: des jardins pour tous

L'affaire de la Vanoise par Gaston Rébuffat

En France, la notion de parc national est trop récente, et, si ce n'était le scandale de la Vanoise, une bonne partie de la population ignorerait l'existence de ce premier parc national, né le 6 juillet 1963, en application d'une loi du 22 juillet 1960 et d'un décret du 31 octobre 1961. Comment, dans ces conditions, la majorité des Français peuvent-ils s'identifier aux bouquetins, aux papillons, au glacier de Chavières, comme les Américains se sont identifiés au Grand Canyon?

Que des promoteurs, soucieux de faire des projets, tout en déclarant se soucier des loisirs des hommes, s'attaquent, après avoir fait l'inventaire des lieux où exercer leur dynamisme, même aux endroits protégés, il n'y a là rien que de très normal. Ce qui est inquiétant, c'est que la population française n'est pas au courant de l'importance de l'enjeu, contrairement à la population américaine, très attachée à ces grands jardins sauvages que sont les parcs nationaux. Mais l'Etat va-t-il honorer sa parole et respecter des lois toutes fraîches ou va-t-il, cédant aux pressions et manœuvres des *marchands du temple,* accepter de massacrer la réserve qu'il vient de créer?

Mitoyen du parc de la Vanoise, il y a, de l'autre côté de la frontière, le parc italien du Grand-Paradis. L'administration de la province d'Aoste, qui pourtant vit essentiellement du tourisme, ne permettrait pas que le territoire des bouquetins, des chamois et des aigles soit amputé. Chez nous, allons-nous connaître la honte d'accepter que la Vanoise le soit? Et, avec ce précédent, comment faire croire aux Français qu'il est important, fondamental, vital de conserver, de protéger la nature? Quel gaspillage moral, quelle perte au-delà même des bouquetins, de toutes les bêtes, les plantes et les fleurs du glacier de Chavières et ses environs!

Et que l'on ne s'y trompe pas: les défenseurs du parc ne plaident pas pour eux-mêmes. J'ai la chance d'aimer et de savoir grimper, et, si je le désire, je pourrais monter vers des endroits difficilement accessibles à la rencontre des bouquetins et des chamois, eux aussi enfants du soleil. Mais je souhaiterais tellement que les splendides bêtes dont la vue m'a souvent apporté un instant de grand bonheur puissent être admirées par tous.

Cette année déjà, le parc de la Vanoise a reçu plus de cinquante-sept mille visiteurs, n'est-ce pas merveilleux? Et, surtout, a-t-on le droit de voler les générations à venir? Je suis sûr que les ordinateurs, si on leur posait honnêtement le problème, répondraient comme le fit Théodore Roosevelt, en 1903, sur les bords du Grand Canyon.

On ne détruit pas la Joconde ni la Vénus de Milo, pourquoi détruirait-on les tableaux et les sculptures de la terre. On ne détruit pas les pianos, pourquoi détruirait-on le bruissement de la rivière, le déferlement des cascades, le clapotis de la mer, l'odeur de la terre après l'orage, le parfum des plantes et des fleurs?

Le Colorado continue à couler au fond du Grand Canyon, mais les bouquetins et la «nature première» pourront-ils continuer à vivre à Chavières, cela pour le bonheur de tous?

En fait, quel dommage que la SODEVAB (Société d'équipement de la vallée de Belleville), dont le président est M. Fontanet, président du Conseil général de la Savoie et ministre du Travail, de l'emploi et de la population, ait fait de mauvais calculs se terminant par de mauvaises affaires! Là est le départ de l'affaire de la Vanoise, qui prend un nouveau tour avec l'intervention, au printemps de 1968, d'un promoteur privé, M. Schnebelen, pressenti par le Conseil général de la Savoie. Celui-ci, responsable de la station de Super-Tignes, accepte de prendre la succession difficile de la SODEVAB, mais sous certaines conditions.

Un projet mal conçu, mal préparé

Comme complément à Val-Thorens, station de trente-cinq mille lits qu'il projette de construire en amont des Ménuires – (trente-cinq mille lits font d'ailleurs davantage penser à une ville de quarante mille habitants qu'à une station de sports d'hiver), M. Schnebelen désire proposer à ses futurs clients du ski sur glacier, appelé également ski d'été, et compte équiper le glacier de Chavières d'une trentaine de remontées mécaniques et d'une station de trois mille cinq cents lits.

Cependant, ce projet a deux inconvénients. D'abord, par définition, il est moralement et légalement exclu de toucher au parc national créé il y a sept ans par une loi signée par quatorze ministres et inauguré il y a seulement cinq ans, en présence de nombreuses personnalités. D'autre part, ce glacier n'est pas situé sur la commune de Saint-Martin-de-Belleville, dont dépendent les Ménuires et Val-Thorens, mais sur les communes de Saint-André et de Modane, et, les communes n'étant pas des mécènes, elles entendent participer au projet et tirer profit de l'opération. Cela nécessite la création d'une station à Val-Chavières, dans des conditions très difficiles: terrain très tourmenté, risque d'avalanches et surtout installation dans le parc national lui-même, d'où nouvelle amputation de 1438 hec-

tares, soit, au total, 2500 hectares, soit encore un vingtième de la superficie totale du parc. Amputation importante par sa taille, et encore plus par le terrain qui est enlevé au parc et qui est celui choisi par les bouquetins amenés avec difficulté.

Ainsi, du projet trop ambitieux, mal conçu, mal préparé de la SODEVAB à sa dette de 20 millions de francs, quel enchaînement, quelle escalade, qui aboutit à amputer le parc national, c'est-à-dire à céder à un intérêt particulier un lieu, un jardin, destiné à tous.

Quel dommage qu'au lieu de couper court, immédiatement, à une proposition aussi insensée. M. Dumas, président actuel du Conseil d'administration du parc national de la Vanoise, et M. Fontanet, son prédécesseur, aient écouté cette proposition et, de plus, l'aient appuyée. Quel dommage encore que, pour défendre une telle proposition, ils aient recouru à l'argument *des pauvres populations paysannes*. Très rarement, dans des cas similaires, les gens du pays deviennent autre chose que des employés très subalternes. Même sans faire preuve de beaucoup d'imagination, on pouvait trouver d'autres lieux, non loin de Modane, plus propices au ski que ne l'est le glacier de Chavières. Les Amis du parc national de la Vanoise ont présenté dans ce sens des projets qui n'amputeraient en rien le parc et qui contribueraient à la rénovation de l'économie locale. Pourquoi n'ont-ils trouvé aucun écho?

Enfin, le glacier de Chavières est-il si propice au ski? A peine 500 mètres de dénivellation, qui, d'être répartis sur une grande distance, donnent une pente moyenne de 11%, très faible, surtout sur de la neige d'été. De plus, pendant l'été, la partie inférieure est souvent déneigée par la fonte, et la glace apparaît, ce qui est logique à une altitude de 2800 mètres.

Un héritage

Cependant, tout cela est secondaire. L'important c'est de penser qu'il s'agit d'un parc national qui, outre son intérêt scientifique, a été créé pour le bonheur de tous.

L'important, c'est de réfléchir que le glacier de Chavières, «équipé» de trente remontées mécaniques et d'une station de trois mille lits (à quel prix la chambre?), serait dans la même situation que le Grand Canyon du Colorado transformé en barrage.

L'important, c'est de se rappeler que John Muir, le pionnier des parcs, n'a pas permis que les séquoias et les redwoods soient abattus, même pour faire des maisons et des bateaux, et que, depuis, des millions de gens sont venus les voir avec plaisir, avec amour. Il en est de même pour le parc national de la Vanoise, de sa faune et de sa flore.

Le parc de Yellowstone, l'année dernière encore, a reçu plus de deux millions de visiteurs. Certes, il existe depuis cent ans, il est connu et il est dix-sept fois plus grand que le parc de la Vanoise, mais aux Etats-Unis il y a deux cent quatre-vingt-huit «territoires» protégés, qui reçoivent cent quarante millions de visiteurs. En 1967, aux Etats-Unis les touristes ont dépensé 6,35 milliards de dollars (34 milliards de francs) dans les parcs nationaux.

Les Amis du parc national, pour lutter contre le scandale de la Vanoise, ont rédigé une pétition qui a reçu plusieurs centaines de milliers de signatures. Peut-être auraient-ils mieux fait d'organiser une souscription pour aider la SODEVAB à éponger sa dette. Ou encore, puisqu'il s'agit d'un parc national, l'Etat ne pouvait-il couvrir le déficit? 20 millions répartis sur cinquante millions d'habitants, cela ne ferait que 40 centimes par tête; l'émerveillement qu'éprouveront les populations en visitant ce parc, durant des générations et des générations, vaut largement cette dépense.

Le parc national de la Vanoise est récent, il est peu connu. Et pourtant, contrairement à ce qui était prévu et qui est nécessaire, les équipements d'accueil sont restés médiocres, cinquante-sept mille personnes sont venues le visiter l'année dernière.

Lorsque dans cent ou deux cents ans, et même plus tard, on demandera: *Qu'ont fait les hommes du XIXe et du XXe siècle?*, nos lointains petits-enfants répondront: *Ils ont inventé la machine à vapeur, le moteur à explosion et bien d'autres mécaniques, mais leur plus belle invention, ce sont les parcs nationaux. Ils existent encore. Leurs machines sont bien démodées, un peu ridicules aujourd'hui, mais les poissons, les oiseaux, les chamois, les séquoias géants, le Grand Canyon, le Cervin, n'ont pas changé: ils sont toujours aussi beaux.*

Voilà quel sera leur héritage. «Le Monde»